

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 03/10/2023**

Année scolaire : **2023/2024**

Numéro de séance : 1

Date de convocation : **25/09/2023**

Présidence de : **M. Cédric SZOSTAK**

Quorum : 16

Nombre de présents : 16

**Ordre du jour**

1. Validation du procès-verbal du CA tenu le 5 juillet 2023
2. Sorties et Voyages 2023-2024
3. Tarifs
4. Contrats/conventions
5. DBM
6. Admission en non-valeur
7. Répartition des logements de fonction
8. Jours de fonctionnement DP/internat
9. Informations diverses du chef d'établissement
10. Questions diverses (à transmettre 48 heures avant la tenue du conseil d'administration, au secrétariat de direction)

Signatures,

Le Président,



Cédric SZOSTAK

Le secrétaire de séance,

**LYCEE DE L'ESCAUT**

1, avenue de Saint Amand

C.S 80229

59305 VALENCIENNES CEDEX

Tél 03 27 22 11 11 – Fax 03 27 22 11 49

Jérôme PRUVOST

# PRÉSENCE AU CONSEIL

Séance du 03/10/2023

Qualité Administration (membres de droit)	Nom – Prénom Titulaires	
Chef d'établissement	SZOSTAK Cédric	x
Cheffe d'établissement adjointe	FROMONT Virginie	x
Adjoint gestionnaire/agent comptable	DHUREN Véronique	x
Conseillère principale d'éducation (C.P.E)	ANTOINE Aude	
Directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques (D.D.F.P.T)	PRUVOST Jérôme	x

## Personnalités / Elus locaux

Collectivités de rattachement (Région Hauts-de-France)	COLSON Aurore	
	CASTIGLIONE Salvatore	

### Municipalité

ANDRIS Joëlle	
CAUDRELIER Elisa	

### Personnalité qualifiée

LECUYER Bénédicte (représentée par Mme DAVIES Catherine)	
-------------------------------------------------------------	--

## Nom – Prénom Suppléant

### Personnels de l'établissement

Personnels d'enseignement et d'éducation	LASELIN Frank	
	BODET Bénédicte	
	DEFFRASNES Virginie	
	MACHUT Joffrey	x
	BERTRE Damien	
	MACHUT Frédéric	x
	WEBER-DEBRABANT Hélène	x

CATTAN Agnès	
DECAT Fabienne	
ABRAHAM Willy	
DRUON Léonard	
DELAYEN Karine	
BALMER François	

### Personnels administratifs techniques et ouvriers, sociaux et de santé

DESPINOY Christophe	x
GAUDRY Sylvain	x
BOURRE Philippe	x

FALALA Antoine	
BENOIT Laurie	
HARBONNIER Jean-Baptiste	

### Parents d'élèves et élèves

#### Elus parents d'élèves

FOUCART Patrick - FCPE	x
PETIT Stéphane – FCPE	
HUBERT Emmanuelle - FCPE	x
DESSAILLY Matthieu - PEEP	x
DEVARIEUX Nathalie - PEEP	x

HOURDRY Magali - FCPE	x
ROGER Christelle - FCPE	
AJENGUI Carole - FCPE	
PARENT Juliette - PEEP	
LOIRE Fabrice - PEEP	

Elèves

RODRIGUEZ Diego – TG02	
CAMARA Meïssa – 2nde 09	x
KESSI Délya – 1G06	
PAYEN Zoé – 1G08	x
BARRE Jordan – 2TS PP	

BLANCKAERT Ehna – TG06	
AMRI Amine – TG01	
PERUS Axel – 1G07	
ALOUB Bilal – 2TS CIRA	
PREVOST Ethan – 2nde 3	

### **Total**

**16 / 30 (en début de séance)**

---

A **17H25**, la séance du conseil d'administration (CA) débute en présence de **16 membres**. Le quorum étant atteint, la séance peut débuter.

Le secrétariat de séance échoit à Jérôme PRUVOST, DDFPT.

Monsieur le proviseur demande l'ajout d'un point à l'ordre du jour « Dons des associations de parents d'élèves » qui est validé à l'unanimité.

### **1. Validation du procès-verbal du CA tenu le 5 juillet 2023**

Le procès-verbal est validé à l'unanimité, soit 16 votants.

#### **1.1 Dons des associations de parents d'élèves :**

Monsieur le Proviseur annonce au CA que les dons des deux associations de parents d'élèves s'élèvent à 32 000€. La répartition a été définie en accord avec les associations comme suit :

- Association parents d'élèves FCPE → 12 000€
  - 9 000€ au profit du lycée pour diminuer la participation des familles aux projets de sorties et voyages scolaires votés au conseil d'administration,
  - 500€ au profit de la MDL,
  - 500€ au profit du foyer des étudiants,
  - 500€ au profit de l'UNSS,
  - 500€ pour aider au cross du lycée (gouters et récompenses) du vendredi 13 octobre 2023,
  - 500€ au profit de l'enseignement d'arts plastiques,
  - 500€ au profit de l'enseignement de la section théâtre,
- Association parents d'élèves PEEP → 20 000€
  - 11 000€ au profit du lycée pour diminuer la participation des familles aux projets de sorties et voyages scolaires votés au conseil d'administration,
  - 3 000€ au profit du bal de fin d'année du niveau terminal (juillet 2024),
  - 1 000€ au profit du foyer des étudiants,
  - 2 500€ au profit d'un cinéma en plein air des élèves du niveau première (juillet 2024),
  - 2 500€ pour les récompenses faites aux élèves et étudiants valorisant leur esprit d'entreprendre,

Acte 2024-26 VOTE : 16 pour / 0 abstention / 0 contre

Acte 2024-31 VOTE : 16 pour / 0 abstention / 0 contre

## 2. Sorties et Voyages 2023-2024

Madame la gestionnaire agent comptable présente une synthèse des projets réalisés, en cours et à venir. Les projets de sorties et voyages sont riches et variés.

Ceci met en évidence toute la dynamique mise en œuvre par les équipes pédagogiques pour éclairer nos élèves en tant que citoyen dans leur environnement.

Acte 2024-25 VOTE : 16 pour / 0 abstention / 0 contre

Question de Monsieur MACHUT : Y-a-t-il un plafond dans l'utilisation du « Pass Culture » ?

Réponse de M. SZOSTAK : il s'agit d'un montant attribué en fonction du nombre d'élèves inscrits dans l'établissement. Ce montant ne peut être dépassé, il est de l'ordre de 20 000 à 25 000€. Le proviseur souligne l'excellente anticipation des projets de sorties et voyages 2023/2024, ce qui rend plus fluide le fonctionnement et plus facile la gestion budgétaire.

Le CA valide à l'unanimité l'ensemble des sorties et voyages présentés (sorties sur Valenciennes et accueil d'une compagnie de théâtre), soit 16 votants.

Acte 2024-10 VOTE : 16 pour / 0 abstention / 0 contre

Acte 2024-11 VOTE : 16 pour / 0 abstention / 0 contre

Acte 2024-12 VOTE : 16 pour / 0 abstention / 0 contre

Acte 2024-13 VOTE : 16 pour / 0 abstention / 0 contre

Acte 2024-14 VOTE : 16 pour / 0 abstention / 0 contre

Acte 2024-16 VOTE : 16 pour / 0 abstention / 0 contre

Acte 2024-17 VOTE : 16 pour / 0 abstention / 0 contre

## 3. Tarifs

Présentation des tarifs de la restauration, seuls les tarifs des commensaux ont augmenté. Les tarifs élèves n'évoluent pas, ils sont stables depuis plusieurs années.

Remarque de M. SZOSTAK : les demi-pensionnaires augmentent cette année. Ceci est une bonne nouvelle, nous nous réjouissons de maintenir au lycée les enfants pour prendre un repas équilibré dans de bonnes conditions.

Un nouveau mobilier a été installé depuis cette rentrée scolaire, rendant l'accueil plus agréable.

Pour autant le tarif cible de 3.85€/élève étant atteint, la hausse des prix des matières premières creuse le déficit SRH existant.

Acte 2024-32 VOTE : 16 pour / 0 abstention / 0 contre

#### 4. Contrats/conventions

Les contrats et conventions sont validés à l'unanimité.

- Contrat avec la société Envol Espace pour l'organisation du séjour en Normandie du 13 au 15 novembre 2023.  

Acte 2024-07 VOTE : 16 pour / 0 abstention / 0 contre
- Contrat avec la société Envol Espace pour l'organisation du séjour Erasmus en Hongrie du 12 au 17 novembre 2023.  

Acte 2024-09 VOTE : 16 pour / 0 abstention / 0 contre
- Contrat avec la MAIF pour l'année 2024 (récapitulatif des éléments pour l'établissement du futur contrat).  

Acte 2024-08 VOTE : 16 pour / 0 abstention / 0 contre
- Convention avec la Mairie de Valenciennes pour l'occupation de la salle de sport pour l'année 2023-2024.  

Acte 2024-18 VOTE : 16 pour / 0 abstention / 0 contre
- Convention avec la Mairie de Valenciennes pour l'utilisation de la salle Vauban (organisation du Cross du 13/10/2023).  

Acte 2024-22 VOTE : 16 pour / 0 abstention / 0 contre
- Convention avec l'association PG TRIPS pour le transport de 4 élèves du lycée en Espagne dans le cadre du séjour Erasmus Picasso Mob.  

Acte 2024-19 VOTE : 16 pour / 0 abstention / 0 contre
- Convention passée dans le cadre du projet "Fête de la science" pour la venue des collégiens ce 12 octobre 2023. Cette convention précise l'organisation de la journée ainsi que les modalités de prise en charge des repas.  

Acte 2024-20 VOTE : 16 pour / 0 abstention / 0 contre
- Convention de groupement de commandes du lycée Beaupré d'Haubourdin pour la vérification périodique, l'entretien et le maintien en bon état de fonctionnement des dispositifs de désenfumage et de compartimentage de l'établissement. Cette convention prend effet au 01/01/2024 et s'achèvera au 31/12/2026.  

Acte 2024-23 VOTE : 16 pour / 0 abstention / 0 contre
- Contrat avec la SACEM : Reconduction du contrat pour l'autorisation de diffusion de musiques pour les entreprises et les administrations. Ce contrat annuel prend effet au 01/09/2023 et prend fin au 31/08/2024.  

Acte 2024-24 VOTE : 16 pour / 0 abstention / 0 contre
- Convention de groupement de commandes du lycée Camille Claudel de Fourmies pour les commandes de boissons, et de fruits et légumes. Cette convention prend effet au 01/01/2024 et s'achèvera au 31/12/2024.  

Acte 2024-27 VOTE : 16 pour / 0 abstention / 0 contre

Monsieur le Proviseur rappelle aux membres, la place importante des parents d'élèves au sein de notre établissement.

A la demande du président de la PEEP, le siège social de leur association sera désormais domicilié à l'adresse postale du lycée. Une boîte aux lettres leur est réservée.

Acte 2024-29 VOTE : 16 pour / 0 abstention / 0 contre

## 5. DBM

- Un prélèvement sur fonds de roulement pour un montant de 100 000.00 € est affecté aux services ALO et SRH et réparti comme suit (ALO : 55 000.00 € - SRH : 45 000.00 €).
- La dotation globalisée est affectée aux droits de reprographie pour la somme de 100.00 €.
- Le conseil d'administration est en outre informé des DBM N°11 à 14.

Acte 2024-30 VOTE : 16 pour / 0 abstention / 0 contre

## 6. Admission en non-valeur

Arrivée de Monsieur DESSAILLY, président de la PEEP à 18H10, ce qui porte le nombre de votants à 17.

Il s'agit d'une créance, de l'argent qu'une personne doit à l'EPL. Cette personne n'est plus solvable. Cette somme s'élève à 139.94€

Acte 2024-15 VOTE : 17 pour / 0 abstention / 0 contre

## 7. Répartition des logements de fonction

Madame la gestionnaire agent comptable présente la répartition des logements de fonction pour le lycée de l'Escaut.

Tous les logements sont occupés par NAS (Nécessité Absolue de Service)

Acte 2024-28 VOTE : 17 pour / 0 abstention / 0 contre

## 8. Jours de fonctionnement DP/internat

- Du 04/09/2023 au 31/12/2023 : 83 jours pour l'internat / 70 jours pour la demi-pension
- Du 01/01/2024 au 31/03/2024 : 60 jours pour l'internat / 50 jours pour la demi-pension
- Du 01/04/2024 au 05/07/2024 : 66 jours pour l'internat / 55 jours pour la demi-pension

Acte 2024-21 VOTE : 17 pour / 0 abstention / 0 contre

## **9. Informations diverses du chef d'établissement**

### **9.1 Évaluation externe**

Monsieur le Proviseur rappelle aux membres que le lycée fera l'objet d'une évaluation externe pour l'année scolaire 2023-2024. Lors du conseil pédagogique, Madame Fromont, au pilotage, en a rappelé les grands principes.

Les réunions concernant les 4 domaines ont commencé.

Monsieur le Proviseur rappelle que cela est un réel levier pour mieux percevoir le fonctionnement global de l'établissement et y apporter des améliorations le cas échéant.

Il est prévu que le rapport d'auto-évaluation soit présenté au conseil d'administration du budget afin de le remonter aux inspecteurs en charge des évaluations externes.

### **9.2 Organisation de l'année scolaire 2023-2024**

Madame la Provisoire adjointe rappelle les organisations pédagogiques arrêtées lors de la tenue du conseil pédagogique. L'ensemble des acteurs de la communauté éducative a reçu ces informations par mail.

Madame Fromont évoque l'organisation annuelle de fonctionnement de l'EPLE à travers le calendrier des épreuves diffusé il y a quelques jours.

### **9.3 Pactes et moyens alloués à l'établissement**

Monsieur le Proviseur rappelle qu'une enveloppe de 283 HSE pour l'accompagnement des élèves et étudiants a été allouée à l'établissement et est à consommer avant le 30 novembre 2023. À ce jour, 72% de l'enveloppe a déjà été consommées en lien avec les besoins identifiés.

Monsieur le Proviseur rappelle que le lycée a été doté de 64.50 parts fonctionnelles (pactes). 62 d'entre eux ont été consommés comme suite :

- 13 pour le RCD,
- 0.5 pour un accompagnement musical (face à face pédagogique avec un groupe d'élèves identifié),
- 37 pour des dispositifs innovants en face à face pédagogique (immersion scientifique, accompagnement à l'orientation, outils mathématiques et scientifiques co-enseignés),
- 7.5 parts pour des dispositifs innovants de co-enseignement (en seconde en langues vivantes et en terminale STL),
- 2 parts en section de BTS (codes professionnels) en face à face pédagogique,
- 2 parts pour des accompagnements d'élèves à besoins spécifiques.

Il reste donc 2.5 parts à consommer à ce jour selon les besoins identifiés.

18.25 IMP ont été allouées prioritairement aux professeurs coordonnateurs des disciplines et à certains professeurs en charge de missions spécifiques au sein de l'EPLE. Toute la pochette budgétaire a été consommée.

Monsieur le Proviseur souligne une marge d'autonomie en HSE restante significative permettant d'entreprendre des actions et projets pédagogiques en lien avec le projet du lycée.

#### **9.4 Actions de liaisons**

Monsieur le Proviseur souligne que les écoliers maintenant en CM1 (poursuite du projet commencé en 2022-2023 avec les 3 écoles de Bruay, Beuvrages et Quarouble) seront suivis et accompagnés cette année par des coachs de 1GN et dans des disciplines mathématiques, scientifiques et numériques. Les liaisons reprendront après les vacances d'octobre avec une équipe de professeurs engagés.

Le 27 septembre 2023, sont venus 128 élèves de 3<sup>ème</sup> du collège Carpeaux de Valenciennes. Des ateliers scientifiques, de sciences économiques et de culture générale ont été conduits. Remerciements aux élèves de 1GN pilotes et aux professeurs engagés dans ces liaisons importantes pour le Chef d'établissement.

#### **Sont prévues les liaisons suivantes en accord avec les principaux des collèges concernés :**

- Mercredi 15 novembre 2023 : venue de tout le niveau 3<sup>ème</sup> de Joséphine Baker (3 classes à 25 élèves),
- Vendredi 17 novembre 2023, avec un passage cantine, venue du collège de Trith, niveau 3<sup>ème</sup> avec 46 élèves répartis en 4 groupes,
- Vendredi 24 novembre 2023 (2 classes de 3<sup>ème</sup>) et mardi 28 novembre 2023 (3 classes de 3<sup>ème</sup>), venue du collège de Bruay sur Escaut en matinée uniquement.

Une liaison avec le collège de petite forêt se déroulera le jeudi 12 octobre 2023 avec les 3 lycées de secteur (Escaut, Hainaut, Wallon) selon l'organisation arrêtée par Madame la Principale. 20 élèves du collège déjeuneront au lycée ce jour-là, une convention sera passée entre les 2 établissements à ce sujet. Les élèves feront essentiellement des sciences dans le cadre de la fête de la science (activités expérimentales). Éric Vandamme, professeur dans les 2 établissements, pilote avec le DDFPT cette action.

#### **9.5 Journée du Vendredi 13 octobre 2023**

##### *2 évènements important au cours de cette journée*

- Le CROSS du lycée pour tout le pré-bac, organisation par les professeurs d'EPS, banalisation des cours dès 12h00 pour le pré-bac, aucun changement pour tout le supérieur. CROSS prévu de 13h00 à 16h00.
- Remise officielle des diplômes du Baccalauréat session 2023 dès 18h00 avec la présence des fédérations des parents d'élèves et des élèves du CVL. Animation proposée par les élèves qui accueilleront les le public présent avec les fédérations de parents. Un cocktail sera proposé, au restaurant scolaire côté brasserie, pour les élèves bacheliers et leurs parents. Les professeurs sont tous invités à participer à ce moment convivial soulignant la réussite des élèves. Fin des activités prévue à partir de 21h00.

### **9.6 Dates des prochains conseils d'administration**

- Mardi 07 novembre 2023 à 17h30 à l'auditorium avec l'installation des commissions, les suppléants peuvent exceptionnellement participer avec les titulaires à ce conseil.
- Lundi 27 novembre 2023 à 17h30 à l'auditorium (budget 2023 et évaluation externe).

Les dates pour la deuxième partie de l'année seront communiquées lors du CA du 27 novembre 2023.

### **9.7 Communication interne**

Monsieur le Proviseur indique qu'un mail bilan sera envoyé à l'ensemble des acteurs de la communauté éducative à chaque fin de période afin de garder une totale transparence dans le fonctionnement et les organisations du lycée.

Aussi, Monsieur le Proviseur rappelle que le club musique pourra dès la pause méridienne du jeudi précédent chacune des fins de période et jusqu'au vendredi soir dans les temps dédiés faire profiter l'ensemble du lycée de tout son talent. Ces moments sont importants et caractérisent également l'identité du lycée.

### **10. Questions diverses (à transmettre 48 heures avant la tenue du conseil d'administration, au secrétariat de direction)**

Aucune question diverse n'a été remise avant la tenue du conseil d'administration.

**Fin de la séance du CA à 19H00**